

HARCÈLEMENT SCOLAIRE — DISPOSITIFS

Dans le cadre de son plan départemental anti-harcèlement scolaire, le Département de Seine-et-Marne déploie tout un ensemble de dispositifs pour sensibiliser, libérer la parole et agir concrètement contre ce fléau, notamment auprès des jeunes. Retrouvez dans cette page la boîte à idées conçue pour les collégiens afin de leur permettre d'apporter leurs propres idées.

Un plan départemental anti-harcèlement scolaire

Premier département en France à s'emparer pleinement de la problématique du harcèlement scolaire et du cyber-harcèlement, le Département de Seine-et-Marne a mis en place un plan départemental volontariste et ambitieux, en partenariat avec l'Education nationale et le secteur associatif.

À travers ce plan, le Département mène une action transversale à destination prioritairement des collégiens seine-et-marnais, et plus généralement du grand public, pour lutter contre ce phénomène.

Une campagne de sensibilisation visible sur tout la Seine-et-Marne

Déployée sur le territoire et dans l'ensemble des 132 collèges de Seine-et-Marne à la rentrée scolaire 2021 [la campagne de sensibilisation « Regarde, écoute, parle »](#) mise sur l'énergie positive du collectif, remarquablement illustrée par le street-artiste seine-et-marnais Bishop Parigo.

Un partenariat avec une association reconnue

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire, le Département s'appuie sur l'association Marion La Main Tendue, une association dont l'action a été reconnue par l'Etat.

Cette collaboration a été adoptée sous la forme d'une convention lors de la séance publique du 23 septembre 2021, pour un programme départemental de lutte contre les violences scolaires sur une durée de 2 ans, avec un montant de 21 000 € par année scolaire.

Les termes de leur partenariat sont inscrits dans une charte d'engagement moral et de soutien signée à la rentrée scolaire 2021, dont les objectifs sont :

- sensibiliser et former contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement dans son ensemble ;
- œuvrer pour le signalement des jeunes en souffrance, leur prise en charge, l'accompagnement juridique des familles ainsi que la formation et la prévention dans les collèges.

Pour répondre à ces objectifs, le Département s'engage à réaliser des sessions de sensibilisation effectuées par l'association dans 24 collèges seine-et-marnais entre 2021 et 2023.



La « Maison de Marion » est un lieu dont la vocation est de recevoir les familles afin de les assister aussi bien sur le volet psychologique que dans leurs démarches administratives et juridiques, avec l'accompagnement de l'association Marion La Main tendue.

Des ateliers de sensibilisation

En partenariat avec l'association Marion La Main Tendue, le Département met en place des sessions de sensibilisation dans 12 collèges seine-et-marnais en 2021-2022, puis 12 autres à l'horizon 2022-2023. Soit un collège par canton.

Ces ateliers réalisés par Nora Fraisse, présidente de l'association, invitent les collégiens à prendre la parole sur le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement.

Les thèmes abordés :

- reconnaître une situation de harcèlement scolaire et de cyber-harcèlement ;
- réagir lorsqu'un camarade ou soi-même est victime de harcèlement en informant une personne de confiance ;
- montrer que le collectif est une force et un rempart contre le harcèlement ;
- faire prendre conscience aux élèves que le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement est dangereux et interdit.

L'association Marion La main tendue, qui dispose d'un agrément de l'Éducation nationale, rencontre au cours de ses sessions de sensibilisation notamment les collégiens de 6^e et 4^e et accompagnera les projets pédagogiques en rapport avec le harcèlement scolaire.

L'expérimentation d'une salle de confiance

Mise en place au collège Gérard Philippe en septembre 2021, cette « salle de confiance » se veut un lieu neutre

où les collégiens peuvent se retrouver et évoquer leurs difficultés auprès d'autres élèves.

Le but : libérer la parole afin que les parents et équipes pédagogiques puissent les aider au mieux.

Pour l'incubation de ces salles de confiance, la direction de l'éducation sera accompagnée par l'association Marion La Main tendue et par des partenaires du Département.

Un documentaire pour libérer la parole



Affiche du film documentaire "Derrière les maux"
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / CHLOROFILM

Le Département de Seine-et-Marne a produit un documentaire intitulé *Derrière les maux*, réalisé par Daphné Beauvais et Pascal Varambon de la société seine-et-marnaise Chlorofilm.

Dans ce documentaire, jeunes adultes ou adolescents ayant été victimes témoignent de leur parcours, de l'entrée dans la spirale du harcèlement à sa sortie. La parole est donnée aussi à un parent ainsi qu'à des représentants du monde associatif et de l'Éducation nationale.

Son objectif : témoigner du ressenti et de la violence psychologique subie, en donnant le temps aux protagonistes de s'exprimer afin que leur expérience soit libératoire et porteuse d'espoir.

Pour illustrer ce qu'est le harcèlement scolaire et comment lutter contre ce fléau, les chorégraphes et danseurs de la compagnie seine-et-marnaise Art Move Concept ont réalisé une danse forte et pleine de sens.

Diffusé sur les canaux digitaux du Département, et ceux de ses partenaires, ce documentaire a été aussi projeté en support de discussion dans le cadre de projections-débats ou conférences sur le sujet, notamment dans le

s collèges, à l'initiative des chefs d'établissement. Il est également utilisé comme outil de sensibilisation pour les élèves, par exemple dans le cadre de projets pédagogiques contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement.